



Expulsion et assignation a comparaitre

Par **margotte2012**, le **20/09/2012** à **14:27**

Bonjour,
je viens d'etre expulsé de mon logement suite a un impayé et je suis convoquée en assignation a comparaitre devant le juge de l'exécution du tribunal. Je vais prendre un avocat pour me defendre en ce jour. N'ayant actuellement pas d'emploi et ayant deja un plan de surendettement j'aimerais savoir comment cela va ce dérouler.je vous remercie pour vos réponses.cordialement.

Par **pat76**, le **20/09/2012** à **19:17**

Bonjour

Il y a eu une décision du Préfet pour l'expulsion du logement?

Par **margotte2012**, le **20/09/2012** à **22:23**

bonjour,
je vais essayer simplement de vous compter mes desagréments .Le bail était a mon nom mais mon concubin n honorait pas les loyers et ma caché tous j'ai été mis devant le fait accompli vendredi en rentrant de l'école. Donc je ne suis au courant e rien le seul document que j'ai en ma pocession c'est le proces verbal d'expulsion ou il est mentionné que je suis assignée a comparaitre en novembre assisté ou non d'un avocat.Voila j'espere avoir répondu simplement avotre question.

Cordialement

Par **pat76**, le **21/09/2012** à **16:24**

Bonjour

Entre le 15 octobre 2012 et le 15 mars 2013, les expulsions de logement ne seront pas possible.

Par ailleurs, le bailleur ne vous avait jamais envoyé de lettre recommandée avec avis de réception à votre nom pour vous réclamer le paiement des arriérés de loyer?